



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAA INDRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°36-2017-073

PUBLIÉ LE 6 NOVEMBRE 2017

Sommaire

Préfecture de l'Indre

36-2017-11-06-001 - Arrêté du 6 novembre 2017 portant prorogation de l'arrêté du 29 octobre 2015 portant renouvellement de la composition de la commission de surendettement des particuliers de l'Indre (1 page)

Page 3

Préfecture de l'Indre

36-2017-11-06-001

Arrêté du 6 novembre 2017 portant prorogation de l'arrêté
du 29 octobre 2015 portant renouvellement de la
composition de la commission de surendettement des
particuliers de l'Indre



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'INDRE

Direction du développement local
et de l'environnement
Cellule de la coordination administrative

ARRETE n° **du 06 NOV. 2017**
portant prorogation de l'arrêté du 29 octobre 2015
portant renouvellement de la composition de la commission de surendettement
des particuliers de l'Indre

Le Préfet de l'Indre,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu l'arrêté du 29 octobre 2015 portant renouvellement de la composition de la commission de surendettement des particuliers de l'Indre ;

Considérant la nécessité de réunir la commission régulièrement sans interruption ;

Sur proposition de M. le Directeur de la Banque de France,

ARRETE

Article 1 : L'arrêté du 29 octobre 2015 portant renouvellement de la commission de surendettement des particuliers de l'Indre est prorogé jusqu'au 31 décembre 2017.

Article 2 : Le Secrétaire Général de la préfecture, le Directeur départemental des finances publiques et le Directeur départemental de la Banque de France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié sur le site internet des services de l'État dans l'Indre, rubrique « Recueil des actes administratifs » et notifié aux intéressés.

Seymour MORSY